



Service de Presse

Paris, le 6 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

PPL « MEDAILLE D'HONNEUR DU BENEVOLAT » :
VALERIE FOURNEYRON SOUHAITE ALLER PLUS LOIN
POUR VALORISER LE BENEVOLAT

Valérie FOURNEYRON, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie associative, a indiqué aujourd'hui aux députés de l'Assemblée nationale vouloir élargir le champ de la médaille « jeunesse et sports » à l'ensemble des acteurs de la vie associative.

Cette extension, qui s'effectuera par voie de décret, est un signe de reconnaissance pour l'ensemble de l'activité bénévole en France, au-delà des seuls champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

La ministre a fait part de ce projet dans le cadre des débats portant sur la Proposition de Loi UMP du député Jean-Charles TAUGOURDEAU, visant à créer une médaille d'honneur du bénévolat.

Signalant que cette médaille s'ajouterait inutilement aux distinctions officielles déjà existantes, Valérie FOURNEYRON a tenu à rappeler que la reconnaissance de l'engagement bénévole ne pouvait seulement se limiter à l'octroi d'insignes. Les bénévoles attendent avant tout des réponses à leurs besoins : accès à l'information et à la formation, simplification des démarches administratives, accompagnement de leur engagement, mise en place effective de la valorisation des acquis de l'expérience bénévole.

Partant de ce constat, la ministre a exprimé sa volonté d'inscrire l'extension de la médaille « jeunesse et sports » dans une politique gouvernementale globale de soutien à la vie associative et à l'engagement des quelque 16 millions de bénévoles de notre pays.

Dans cette perspective, les chantiers suivants sont déjà lancés :

- Un congé d'engagement pour les responsables associatifs.
- L'élaboration, courant 2013, d'une nouvelle Charte des engagements réciproques, entre l'État, les collectivités et les acteurs associatifs, afin de réaffirmer les principes indispensables de concertation et de respect entre la puissance publique et le secteur associatif.

Contact presse :

Service de Presse de Mme Valérie FOURNEYRON / 01 40 45 94 47 /
presse-cabinet@jeunesse-sports.gouv.fr